



FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

UN CANADA RURAL FLORISSANT

SAISIR LE MOMENT OFFERT PAR LE BUDGET FÉDÉRAL DE 2016



Le 18 février, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a publié *Les villes et les collectivités - Saisir le moment*, énonçant ses recommandations pour le budget fédéral de 2016. Ces recommandations constituent un plan ambitieux pour bâtir l'avenir du Canada en investissant dans les collectivités de partout au pays.

Le prochain budget fédéral pourrait apporter de profondes transformations dans le Canada rural. Les électeurs canadiens ont appuyé un programme axé résolument sur les collectivités, et les municipalités sont prêtes à travailler en partenaires avec le gouvernement fédéral pour obtenir les résultats attendus.

Nos propositions sont conçues pour créer rapidement des emplois et de la croissance dans les collectivités en se basant sur les priorités locales. Par le fait même, nous bâtirons également des assises solides pour garantir une prospérité et une meilleure qualité de vie à long terme dans toutes nos collectivités.

Les nouveaux investissements fédéraux peuvent faire beaucoup pour l'édification de notre pays. Mais pour cela, ils doivent profiter aux collectivités de toutes tailles, et produire des résultats pour tous les Canadiens.

Un Canada florissant passe par un Canada rural florissant. Par l'entremise de la FCM, les collectivités rurales ont uni leurs voix afin d'exprimer leurs priorités, dans toute leur diversité et toutes leurs similitudes. Le présent document met en relief les principales recommandations du mémoire *Saisir le moment* que nous avons conçues afin de renforcer le Canada, collectivité par collectivité.

INVESTIR DANS NOS COLLECTIVITÉS RURALES

Les collectivités rurales sont essentielles à la vitalité économique, sociale et environnementale du Canada : elles produisent 30 % du PIB dans des secteurs comme l'agriculture, la fabrication, le transport et le tourisme. Ces petites collectivités ont toutefois d'énormes difficultés à fournir les infrastructures publiques nécessaires au maintien de leur économie locale et de leur qualité de vie dynamique.

Les collectivités rurales ont besoin de fonds ciblés et prévisibles pour améliorer leurs routes, leurs ponts, leurs systèmes d'eau, leurs installations récréatives et leurs autres installations publiques. De plus, alors que prennent fin les ententes fédérales d'exploitation des logements sociaux, les petites collectivités et collectivités rurales font aussi face à une crise d'abordabilité du logement.

Avec l'aide de leur partenaire fédéral, les gouvernements locaux sont prêts à mettre en œuvre des projets bien adaptés aux besoins et aux réalités du terrain. Il faut saisir cette possibilité de créer des emplois dans une période de faible croissance, de stimuler la productivité et de bâtir des collectivités agréables qui sauront attirer les talents essentiels aux régions rurales du Canada.

NOS RECOMMANDATIONS :

- **Doubler les investissements fédéraux dans le Fonds des petites collectivités** — ce mécanisme efficace du Nouveau Fonds Chantiers Canada — pour soutenir les projets d'infrastructures rurales ciblés à l'échelle locale.
- **Optimiser le Fonds des petites collectivités pour le Canada rural** en permettant aux provinces et aux territoires d'abaisser le maximum de population actuel (100 000), en fonction de la taille des petites municipalités de leurs territoires respectifs et en consultation avec leurs associations municipales.
- **Investir dans les installations récréatives et culturelles**, qui sont souvent les pôles de la vie communautaire dans les régions rurales. Établir, pour cela, un nouveau programme fondé sur le mérite dans le cadre du Fonds de l'infrastructure sociale proposé et assurer l'admissibilité de tels projets au Nouveau Fonds Chantiers Canada.
- **Appuyer les solutions rurales au chapitre du logement abordable** en commençant par la protection des investissements fédéraux dans le logement social et l'accélération des investissements dans les travaux majeurs de réparation et de rénovation des logements abordables.
- **Accélérer la modernisation des systèmes d'eaux usées** en veillant à ce que les critères d'admissibilité du nouveau Fonds de l'infrastructure verte englobent la modernisation des installations de traitement des eaux usées et le remplacement des fosses septiques défectueuses dans les secteurs ruraux non desservis par un système de traitement municipal.



ACCORDER LA SOUPLESSE VOULUE AUX COLLECTIVITÉS RURALES

Les gouvernements locaux n'ont accès qu'à huit à dix cents de chaque dollar de taxes et d'impôts prélevés, et pourtant ils supportent près de 60 % des infrastructures publiques au Canada. Ils doivent également assumer des responsabilités supplémentaires complexes — de la gestion de la sécurité publique à l'adaptation aux changements climatiques et à la prestation d'une gamme de plus en plus large de services communautaires.

Les contraintes financières qui en découlent peuvent parfois être insupportables pour les collectivités rurales de faible densité de population, souvent frappées, de surcroît, par l'exode des jeunes.

Ces municipalités ont cependant un atout indéniable, et c'est leur capacité exceptionnelle d'évaluer les priorités locales et d'adopter des solutions efficaces. Voilà pourquoi les outils d'investissement prévisibles comme le Fonds de la taxe sur l'essence sont si importants. Avec ces outils, les gouvernements locaux ont le pouvoir d'utiliser cette grande force.

Ce qui leur fait défaut, c'est la souplesse nécessaire pour surmonter les obstacles financiers et administratifs. Pour l'avancement de leurs projets, nos municipalités rurales doivent obtenir plus de latitude de la part de notre partenaire fédéral — en reconnaissant leur expertise et leurs défis bien particuliers.

NOS RECOMMANDATIONS :

- **S'assurer que les investissements verts sont bénéfiques pour le Canada rural** en intégrant les priorités rurales dans les critères d'admissibilité de projets, tant en matière de gestion des eaux pluviales (dont le remplacement des ponceaux), que de mises à niveau des systèmes d'eau potable, d'eaux usées et des fosses septiques, et de mesures d'adaptation aux conditions météo extrêmes.
- **Hausser la contribution fédérale des coûts totaux de projet à au moins 50 %** — pour tous les programmes d'infrastructure à coût partagé actuels, en tenant compte de la capacité financière restreinte des gouvernements locaux de réaliser leurs projets.
- **Éliminer les restrictions sur le cumul des sources de financement qui punissent les petites collectivités**, et les habiliter ainsi à faire appel à diverses sources fédérales de financement pour mettre en chantier plus rapidement leurs projets d'infrastructure.
- **Adopter des mécanismes de financement prévisibles** inspirés du Fonds de la taxe sur l'essence pour la distribution des nouveaux investissements dans les infrastructures vertes, sociales et de transport collectif, en reconnaissant l'expertise des gouvernements locaux dans l'évaluation des priorités locales et des solutions les mieux adaptées.
- **Transférer les fonds non affectés des programmes fédéraux actuels d'infrastructure exigeant des demandes** directement aux municipalités, par le biais de compléments temporaires au Fonds fédéral de la taxe sur l'essence.



LA VOIX RURALE DANS L'ÉDIFICATION DU PAYS

Les gouvernements locaux favorisent la croissance économique, aménagent des collectivités agréables et aident à nous protéger de la criminalité et des urgences provoquées par les catastrophes naturelles. De nombreuses et diverses façons, les municipalités sont des gardiennes de la vie économique et sociale courante de notre pays.

Les municipalités rurales, en particulier, assurent des services aux millions de Canadiens qui vivent et travaillent dans les vastes étendues de territoire de notre immense pays. Les enjeux nationaux, comme la crise du logement grandissante, engendrent des difficultés particulières pour ces municipalités. Des risques nouveaux pèsent aussi très fortement sur elles, comme les conséquences des changements climatiques.

À l'heure où le gouvernement fédéral s'est engagé à miser sur les collectivités pour édifier ce pays, les municipalités rurales doivent faire partie des partenaires qui tracent la voie à suivre. Un dialogue constant doit être établi pour préparer l'avenir du Canada — ainsi qu'une croissance durable et une vie meilleure dans ces collectivités. Par le biais de la FCM, le Canada rural continuera d'avoir sa place à la table.

Ce dialogue doit être large et continu, mais au cours de la prochaine année, le gouvernement fédéral doit prendre, selon nous, certaines mesures indispensables pour les collectivités rurales.

NOS RECOMMANDATIONS :

- **Incorporer les points de vue et besoins des municipalités rurales dans la conception d'une stratégie nationale pour le logement**, y compris dans le plan de financement prévisible et de longue durée qui doit y être rattaché, afin d'offrir des logements abordables dans les collectivités de toutes tailles.
- **Collaborer avec la FCM à la mise au point de stratégies efficaces pour l'élargissement de l'accès aux services internet à large bande** afin de combler l'écart économique dommageable entre régions rurales et régions urbaines, pendant que le CRTC poursuit son examen des services de télécommunications de base qui doivent être assurés à tous les Canadiens.
- **Garantir le caractère national et fonctionnel du réseau à large bande pour la sécurité publique** en consultant les collectivités rurales sur les plans de la conception, de la gouvernance et de la mise en œuvre.
- **Faire participer les gouvernements locaux à l'élargissement des stratégies d'atténuation des catastrophes nationales** de manière à couvrir tous les risques prévisibles, y compris les sécheresses, les incendies de forêt et les conséquences naissantes des changements climatiques.
- **Entreprendre l'examen des modifications à apporter aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe** afin d'éviter d'imposer un fardeau inéquitable aux ressources municipales durant la période de rétablissement des catastrophes.

© Fédération canadienne des municipalités
Tous droits réservés.

Fédération canadienne des municipalités
24, rue Clarence, Ottawa (Ontario) K1N 5P3
www.fcm.ca

